

Les élèves face à la laïcité : l'effet éducation

La laïcité et la place des religions enflamment régulièrement le débat public, en France. Aussi, dans le cadre de son enquête inédite *Ecole et citoyenneté, appuyée par l'expertise de l'université de Genève, le Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco) a souhaité intégrer cette question dans sa réflexion.**

Nathalie MONS, responsable du Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco)**

Pour la première fois en France, une enquête quantitative d'envergure nationale, conduite début 2020 auprès de seize-mille élèves, cinquante enseignants et trois-cent-cinquante chefs d'établissement⁽¹⁾, a permis d'évaluer les attitudes civiques des collégiens et lycéens vis-à-vis des principes fondamentaux de la laïcité (liberté de conscience, séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, neutralité religieuse des personnels d'éducation...). La richesse de l'échantillon de l'enquête a permis aussi une analyse nationale approfondie de contextes scolaires particuliers comme l'éducation prioritaire ou les lycées professionnels, soit des lieux de scolarisation souvent pointés comme sensibles au regard de la laïcité par un ensemble de recherches jusqu'alors localisées.

Les résultats de l'enquête montrent combien l'adhésion est forte aux principes fondamentaux de la laïcité chez les élèves, et plus encore chez les personnels d'éducation, avec pour ces derniers une unanimité (jusqu'à 100 % de réponses identiques) que l'on retrouve très rarement dans des enquêtes portant sur des attitudes sociales. Ainsi, plus de 90 % des élèves considèrent qu'il est important, voire très important d'être tolérants entre eux, même s'ils n'ont pas les mêmes croyances. Moins nombreux, bien que largement majoritaires, plus des trois quarts d'entre eux (76 % des élèves de 3^e et 80 % des élèves de terminale) sont attachés à ce qu'ils puissent exprimer leurs croyances ou non-

croyances en classe, tant qu'ils respectent l'opinion des autres. Enfin, ce fort consensus s'étend au principe de non-discrimination des enseignants à leur égard : plus de 90 % des élèves considèrent important voire très important que les enseignants respectent tous les élèves, quelles que soient leurs religions et opinions.

Cependant et au-delà de l'adhésion aux grands principes de la laïcité, les élèves sont davantage partagés sur la gestion au quotidien de cas concrets liés à la diversité religieuse, au sein de l'enceinte scolaire. Ainsi, 64 % des élèves de 3^e et 62 % de ceux de terminale déclarent qu'il est plutôt important ou très important de pouvoir s'absenter un jour de fête religieuse. Par contre, cette tolérance de la part des élèves au regard des absences liées à des motifs religieux ne se traduit pas par une demande de visibilité des religions dans l'enceinte scolaire. Au contraire, 64 % des élèves de 3^e considèrent qu'il est important que la religion des élèves ne soit pas visible dans cet espace.

Des « accommodements raisonnables »

Sur ces dimensions pragmatiques, les réponses des élèves se développent en écho avec les résultats des recherches empiriques antérieures (B. Massignon en 2000)⁽²⁾ qui mettent en évidence les décalages localisés entre les grands principes affichés de la laïcité et des arrangements locaux qui visent des « *accommodements raisonnables* », dans des configurations

spécifiques. Ces situations sont à l'image de l'histoire même de la laïcité qui a toujours visé à concilier affirmation de principes fondamentaux et déclinaisons locales favorables au consensus social.

Finalement, les réponses très unanimes des élèves sur les différentes dimensions de la laïcité dans l'enceinte scolaire mettent en évidence la réussite de l'école à se constituer en « quasi-sanctuaire » de la laïcité.

Au-delà de l'enceinte scolaire, quand on considère la société prise dans sa globalité, l'adhésion des élèves à la laïcité et plus particulièrement à la séparation des organisations politiques et religieuses est moins dominante, mais très largement majoritaire. Par exemple, plus des trois quarts des élèves (environ 76 % en 3^e et 82 % en terminale) sont opposés à l'idée que les règles de vie prescrites par la religion soient plus importantes que les lois de la République. Les jeunes Français

* Cnesco, Cnam, « Laïcité et religion au sein de l'école et dans la société : évaluation des attitudes citoyennes des collégiens et des lycéens », janvier 2020.

** N. Mons est coauteure de l'enquête du Cnesco dont il est question dans cet article, avec Jean-François Chesné, Barbara Fouquet-Chauprade, Louis-Alexandre Erb, Thibault Coudroy et Alice Gatinois.

(1) Enseignement privé sous contrat inclus.

(2) Bérengère Massignon, « Laïcité et gestion de la diversité religieuse à l'école publique en France », in *Social Compass*, SAGE Publications, 2000, 47 (3), p. 353-366.

(3) International Association for the Evaluation of Educational Achievement, « International Civic and Citizenship Education Study », 2016.



La forte adhésion des élèves aux multiples dimensions de la laïcité n'est pas étrangère à l'enseignement dispensé dans ce domaine – fort banalisé dans les collèges et les lycées – ainsi qu'aux postures mêmes des personnels de l'Education nationale, historiquement très attachés au respect de cette valeur phare de l'école française.

apparaissent très attachés à la neutralité religieuse de l'Etat, au regard de différentes études internationales. Ainsi, également interrogés sur l'importance des règles de vie prescrites par la religion par rapport à la législation nationale par la dernière enquête ICCS de 2016⁽³⁾, les jeunes de 13-14 ans de vingt-quatre pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique, sont en moyenne 66 % à s'opposer à cette idée, soit dix points de moins que les jeunes Français.

Personnels d'éducation : des hussards noirs ?

Cette forte adhésion des élèves aux multiples dimensions de la laïcité n'est pas étrangère à l'enseignement dispensé dans ce domaine – fort banalisé dans les collèges et les lycées – ainsi qu'aux postures mêmes des personnels de l'Education nationale, historiquement très attachés au respect de cette valeur phare de l'école française.

En effet, plus de 90 % des élèves de 3^e déclarent avoir abordé le thème de la laïcité au cours de leurs années au collège. La très grande majorité des enseignants en charge de l'enseignement moral et civique (EMC) – 82 % des enseignants de 3^e et 87 % de ceux de terminale – se sentent à l'aise pour enseigner ces cours pourtant sensibles. Les postures des personnels d'éducation demeurent très en lien avec le modèle des « hussards noirs » de la III^e République, sans verser pour autant dans le laïcisme. Pour eux, la promotion de la tolérance vis-à-vis des croyances, que

ce soit entre pairs et dans leurs propres rapports aux élèves, et surtout la neutralité religieuse qu'ils se doivent d'adopter comme fonctionnaires de l'Etat, les soudent très fortement en tant que corps de professionnels. Près de 100 % d'entre eux déclarent qu'il est important que les enseignants respectent tous les élèves, quelles que soient leurs religions et opinions. Plus de 90 % estiment également qu'ils n'ont pas à évoquer leurs propres croyances en classe. Plus des trois quarts, surtout en collège (89 %), estiment que la religion ne doit pas être visible dans l'es-

« Les réponses très unanimes des élèves sur les différentes dimensions de la laïcité dans l'enceinte scolaire mettent en évidence la réussite de l'école à se constituer en "quasi-sanctuaire" de la laïcité. »

pace scolaire. Peu de personnels d'éducation se sentent confrontés dans leurs établissements à des problèmes importants de remise en cause des enseignements liés à des motifs religieux : 69 % des principaux de collège et 72,6 % des proviseurs de lycée considèrent ces problèmes comme inexistant, dans leurs établissements.

Des difficultés pour les élèves les plus fragiles

En auscultant plus finement certaines des réponses des élèves et des personnels, des situations moins flatteuses apparaissent toutefois dans certains contextes scolaires qui accueillent les élèves les plus fragiles, socialement et scolairement.

Ainsi, 66 % des élèves en collège REP (réseau d'éducation prioritaire) et 62 % en REP+ (REP renforcé) déclarent que la neutralité et l'indépendance de l'État vis-à-vis des religions favorisent la démocratie, contre 73 % des élèves de collège hors éducation prioritaire. Interrogés sur ce même point, ils sont 60 % des élèves en lycée professionnel contre 81 % en lycée d'enseignement général et technologique à répondre de la même façon.

De même, c'est particulièrement dans l'éducation prioritaire, et paradoxalement davantage en REP qu'en REP+, que les rares remises en cause des enseignements pour des motifs religieux jugées importantes, voire très importantes, sont déclarées. Ainsi, 15 % des enseignants en REP déclarent qu'il existe des problèmes dans les enseignements en lien avec le respect de la laïcité (dont 3 % soulignent l'existence de problèmes très importants). Ces résultats amènent bien sûr à s'interroger sur les profils des élèves qui semblent moins acquis aux principes de laïcité. Leurs attitudes sont-elles en lien avec ces contextes scolaires fragilisés et/ou avec leurs caractéristiques individuelles personnelles ? Leur niveau de connaissances civiques, leur sexe, leur appartenance à une association religieuse (l'étude n'interrogeait pas directement les élèves sur leurs religions ou pratiques religieuses) contribuent-ils à leurs attitudes civiques dans ce domaine ? Le très riche échantillon des seize-mille élèves de l'enquête Ecole

et citoyenneté du Cnesco permet, pour la première fois, d'analyser *conjointement* l'ensemble des caractéristiques des élèves de façon à mettre en évidence celles qui sont les plus associées à leurs réponses sur la laïcité (toutes autres caractéristiques étudiées identiques).

Il ressort de ces modèles économétriques multivariés que, lorsque l'on analyse tout d'abord les questions des élèves relatives au respect de la laïcité dans l'enceinte scolaire, peu de caractéristiques individuelles non malléables par l'école sont associées à leurs réponses, à l'exception du genre, de la participation à une association religieuse⁽⁴⁾ et de leur origine migratoire. Dans ce dernier cas, c'est principalement la thématique très circonscrite des absences pour fêtes religieuses qui est associée fortement au statut migratoire de l'élève.

L'éducation, facteur déterminant des attitudes

L'éducation est très fortement liée aux attitudes des élèves vis-à-vis de la laïcité, et de façon transversale à tous les modèles économétriques : leur niveau de connaissances civiques – et non leur niveau scolaire en général – est la caractéristique la plus souvent associée à leurs réponses. Plus leur niveau de connaissances civiques augmente, plus leurs réponses se rapprochent des attendus de la laïcité (toutes autres caractéristiques de l'élève identiques par ailleurs). Lorsque l'on ne considère plus seulement l'enceinte scolaire mais la société dans son ensemble, l'association entre le positionnement des élèves vis-à-vis de la laïcité et leur niveau de connaissances civiques s'intensifie plus encore.

Les lieux de scolarisation apparaissent plus faiblement en lien avec les réponses des élèves, à l'exception des établissements de l'enseignement privé et des lycées professionnels (LP), qui constituent

bien des écosystèmes scolaires particuliers en termes de laïcité. Le caractère propre de l'enseignement privé explique certainement cette situation, et ce d'autant plus que le fait d'être scolarisé dans ce secteur d'enseignement a un « impact » sur la vision des élèves de la place de la religion dans l'enceinte scolaire, et pas dans la société considérée globalement⁽⁵⁾.

En définitive, si les déterminants des réponses des élèves sur la laïcité apparaissent complexes, le fait marquant de cette étude est bien l'association très prégnante entre leurs réponses sur la laïcité et leur niveau d'éducation civique, au-delà du jeu des caractéristiques personnelles. Cet « effet éducation » explique aussi que les remises en cause des enseignements liées à des motifs religieux sont paradoxalement plus souvent considérées comme importantes en REP qu'en REP+, où les équipes déclarent davantage que la laïcité est inscrite dans leur projet d'établissement, ce qui implique un travail éducatif plus développé sur cette thématique qu'en REP. De même, l'évolution systématiquement favorable des réponses des élèves entre ceux de 3^e et ceux de terminale sur les questions interrogeant la place de la religion dans la société considérée globalement peut en partie s'expliquer par le travail éducatif sur la laïcité, largement développé dans les deux niveaux d'enseignement.

Cet « effet éducation » sur les postures des jeunes en termes de laïcité vient conforter les engagements de l'institution scolaire en faveur de cette thématique déployés en France dans une rare continuité depuis une dizaine d'années : « Charte de la laïcité » (2013), « Mobilisation pour les valeurs de la République » (2015), « Nouveaux programmes d'enseignement moral et civique » (2015), « Vadémécum pour la laïcité » (2018), installation d'un Conseil des sages (2018), équipes académiques « Valeurs de la République »... ●

« L'éducation est très fortement liée aux attitudes des élèves vis-à-vis de la laïcité, et de façon transversale à tous les modèles économétriques : leur niveau de connaissances civiques – et non leur niveau scolaire en général – est la caractéristique la plus souvent associée à leurs réponses. »

(4) Principalement pour les élèves de 3^e, cet « effet » disparaissant en terminale.

(5) L'écosystème LP, défavorable au développement de la laïcité, devra être analysé plus avant.